

COMPTE RENDU DE LA REUNION NUMERO 21 DU 24 AVRIL 2023

PRESENTS

Gérard JANNOT
Yves LACAZE
Marie-Françoise DARNIS
Daniel BONNEFOUCIE
Damien MARTINEZ
Marlène MONBERTRAND
Marianne. SABIDO
Lise-Marie FRICOU

EXCUSÉS :

Maryse LAVAL
Jean-Pierre THEIL
Philippe MORICI

ABSENTS :

Geneviève CAYRECASTEL
Marie-Paule MOULENE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Validation du compte rendu numéro 20
- 2- Point d'avancement sur le projet ARBORETUM
- 3- Point sur le projet FRESQUE du lavoir
- 4- Présentation du projet « corbeilles » (poubelles) dans le bourg
- 5- Point sur le projet « aire de camping car »
- 6- Horaire des réunions

Marianne SABINO nous annonce que compte tenu de sa charge de travail à titre personnel elle ne pourra plus assurer l'animation des réunions de la CEM jusqu'à l'automne prochain .En conséquence le groupe s'organisera pour programmer les réunions , les animer et faire le lien avec Monsieur le Maire.

1-VALIDATION DU COMPTE RENDU NUMERO 20

2-ARBORETUM

L' abattage des arbres « marqués » a eu lieu le 17 mars 2023 ; facture réceptionnée par la mairie .

Pour le nettoyage et taille de la « laurière »visite des lieux le jeudi 20 avril avec le chef d'atelier de l'ESAT PECH DE GOURBIERE après entretien en mairie avec Monsieur le MAIRE , Marlène MONBERTRAND, Yves LACAZE, Daniel BONNEFOUCIE et Monsieur AUBRY, chef d'atelier, se sont rendus sur place pour faire le tour des travaux à réaliser : un devis sera transmis pour la taille de la « laurière » à prévoir plutôt à l'automne .

et un autre devis concernant le nettoyage des branches et le broyage (estimation approximative de trois semaines de travail sur la base de 300 euros la journée)

Possibilité d'envisager l'intervention d'un broyeur mécanique radio-télécommandé pour la partie nettoyage et broyage des branches dans la partie haute et basse de l'arborétum , le restant étant nettoyer manuellement
Devis réceptionné de l'entreprise « 4 D BROYAGE » pour 750 euros.

La clôture d'une partie de la voie napoléonienne a été exécutée bénévolement par Yves LACAZE et Jacky THAMIE pour délimiter le terrain de Mr Thamié.

Les bois abattus par les bûcherons pourront être fendus par le matériel de la CUMA, la mairie étant adhérente à celle ci ; ces travaux doivent être organisés et programmés dans l'emploi du temps de l'agent d'entretien de la mairie avec l'aide de quelques membres bénévoles de la CEM.
Pour l'attribution de ce bois Monsieur le Maire réfléchit aux critères à retenir pour en faire don aux personnes isolées se chauffant au bois.

Marlène MONBERTRAND et Yves LACAZE doivent prendre rendez vous avec l'entreprise de BTP Didier THAMIE pour les travaux d'assainissement de la voie napoléonienne et le parking de l'arborétum (zones marécageuses à traiter et devis détaillé à établir).

Le 2 mai après midi quelques membres de la CEM doivent se réunir sur place pour regrouper les branchages et les bûches pour une exploitation plus facile ; 6 membres sont disponibles pour exécuter ces travaux.

A noter que la municipalité a réceptionné la subvention allouée par le CREDIT AGRICOLE d'un montant de l'ordre de 2 600 euros.

3-Point sur la FRESQUE

Nous poursuivons les recherches pour trouver un artiste réalisant des trompes l'oeil comme le souhaite Monsieur le MAIRE

4- PRESENTATION DU PROJET CORBEILLES dans le Bourg

Projet présenté par Marie Françoise DARNIS : 7 « corbeilles » à implanter dans le bourg afin de collecter les petits déchets actuellement jetés sur la voie publique ; ce projet sera proposé monsieur le Maire afin d'être présenté au conseil municipal pour validation : coût estimé de l'ordre de 2800,00 euros plus la pose par par un maçon dont nous attendons le devis.

5-PROJET AIRE DE CAMPING CARISTE

Le référent au sein du conseil municipal est Mr Christian VERGNE; Gérard JANNOT et Yves LACAZE doivent prendre contact avec cet adjoint au maire pour avancer dans le projet et voir les possibilités de subventions allouées.

Monsieur Gérard JANNOT demande à ce que soit estimé dans les différents projets :

-un budget prévisionnel avec valorisation du travail des bénévoles à comparer à la réalisation .

6-HORAIRE DES REUNIONS

Pendant les horaires d'été les réunions commenceront à 20H30

COMPLEMENT D'INFORMATION : RESTITUTION DE LA REUNION. A MONSIEUR LE MAIRE PAR Marlène MONBERTRAND, Yves LACAZE et Lise-Marie FRICOU le mardi 25 AVRIL À 11H.

Monsieur le MAIRE souhaite que l'on complète le projet « corbeilles » du centre bourg par l'installation de trois « canicrottes » : foirail, stade et rue principale. avant la présentation au conseil municipal.

En conséquence le projet doit repasser devant la CEM pour être complété.

Concernant le projet « ARBORETUM » Monsieur le MAIRE demande que les travaux de voirie par l'entreprise THAMIE soient exécutés au plus tard le 30 juin prochain.

Monsieur le MAIRE donne son accord pour que la CEM prenne contact avec le directeur de l'école primaire avant la fin de l'année scolaire afin que celui ci intègre dans son projet pédagogique de l'année scolaire 2023-2024 l'identification des arbres, de la flore et le parcours botanique dans la totalité du projet Arborétum et voie napoléonienne.

